

L'Histoire devant le racisme et l'antisémitisme

Marie-Anne Matard-Bonucci

Que peut l'Histoire face aux frontières qui se ferment et aux murs que l'on dresse ? Les sciences sociales sont-elles susceptibles de contrarier l'essor des nationalismes et de la xénophobie ? Ont-elles un rôle à jouer pour porter les valeurs républicaines, lutter contre les discriminations, les contrôles au faciès et les violences racistes¹ ? La relation entre engagement citoyen et pratique scientifique soulève des questions familières aux historiens du contemporain, surtout lorsqu'ils travaillent sur des objets encore « chauds ». S'agissant des différentes formes de racisme, ce dilemme est particulièrement sensible, tant la parole des chercheurs est susceptible d'instrumentalisation dans des contextes judiciaires ou politiques². Les controverses autour de l'emploi de certains vocables comme celui de « race » ou d'« islamophobie » ou même d'« antisémitisme » donnent la mesure des enjeux³. Plus que sur d'autres terrains, sans doute, la dimension performative du discours interroge.

Après un bref, mais nécessaire, détour par l'histoire des pratiques historiennes relatives aux minorités, plus spécifiquement s'agissant des juifs, on s'interrogera sur la manière dont les sciences sociales et les politiques en matière d'éducation et de recherche peuvent contribuer à lutter contre les racismes et l'antisémitisme.

L'histoire des minorités, un combat politico-mémoriel

L'histoire des minorités a souvent été conduite, au moins dans une phase initiale, par des maîtres d'œuvre qui en étaient issus. D'un groupe à l'autre, les objectifs étaient assez similaires : restituer une voix à des communautés oubliées ou malmenées dans les récits des « vainqueurs » ou des « dominants » ; contribuer, ce faisant, à restituer à leurs acteurs une forme d'*agency*, dans une perspective d'émancipation ; participer à l'élaboration d'une mémoire commune, jugée indispensable à la cohésion du groupe et à sa pérennisation. On pourrait multiplier les exemples de ces historiens-militants, voués à l'écriture ou à la réécriture d'un passé occulté, inaccessible ou falsifié. Des historiens « organiques », en quelque sorte, au sens que Gramsci donnait à l'adjectif pour désigner un type d'intellectuel étroitement lié à une catégorie sociale qu'il

¹ <http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/publications/rapports/rapports-thematiques/enquete-sur-l'accès-aux-droits-volume-1-relations-police>, consulté le 6 février 2017.

² Il existe désormais une vaste littérature sur ces questions : pour une approche synthétique, Patrick Garcia, « Usages publics de l'histoire », dans Christian Delacroix *et alii*, *Historiographies, concepts et débats*, vol. 2, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2010, p. 912-926.

³ Numéro spécial *Mots*, « Sans distinction de race », Simone Bonnafous (dir.), 1992. Essentiel, le *Dictionnaire historique et critique du racisme*, dirigé par Pierre-André Taguieff, Paris, PUF, 2013.

contribue à renforcer. On en trouve de multiples représentants s'agissant, par exemple de l'histoire des communautés noires aux États-Unis ou des Arméniens⁴, mais aussi des minorités religieuses comme, par exemple, dans l'histoire du protestantisme français⁵.

La même tendance peut être observée dans les Études juives qui se développèrent, au cours du XIX^e siècle, dans une perspective plus érudite et confessionnelle que politique⁶. Elles ne s'en transformèrent pas moins, suivant l'évolution générale de la discipline, dans le sens d'une histoire scientifique, « laïcisée », débarrassée du providentialisme, tendance qui se concrétisa par la fondation de sociétés savantes comme la Société des Études juives, à Paris, en 1880, et la naissance de revues érudites⁷. Émancipés, les juifs subirent un antisémitisme plus virulent que jamais. Dans ce contexte, l'écriture de l'histoire devait répondre à deux impératifs : préserver une singularité, une mémoire commune et un héritage culturel que l'intégration semblait menacer ; mais aussi construire un récit à opposer à celui de leurs pairs chrétiens, notamment dans les précis d'histoire religieuse qui perpétuaient, selon la formule de Jules Isaac, « l'enseignement du mépris ». Inventer, en quelque sorte, une contre-histoire. Pour les historiens juifs, en France comme en Allemagne, il s'agissait donc de répondre aux nombreux pamphlets antijuifs, vendus pour de l'histoire, de l'opus d'Auguste Chirac *Les rois de la république*, en 1883⁸, à *La France juive*, le *bestseller* d'Édouard Drumont dont le sous-titre était *Essai d'histoire contemporaine*. La double nécessité d'affirmer une identité commune et de contrecarrer l'hostilité de la littérature antisémite explique sans doute pourquoi, comme l'écrit Denis Charbit, les premiers travaux d'histoire des juifs tournaient souvent à l'apologétique⁹. La position défensive et minoritaire explique aussi la tentation d'un entre-soi « communautaire ». Mais d'autres voix se faisaient entendre également : Simon Doubnov, l'un des principaux inspirateurs d'une histoire « profane » du judaïsme qui publia en 1934 un *Précis d'Histoire juive* destiné à « toute la jeunesse juive¹⁰ » invitait, aussi, dans son *Histoire des Juifs de Russie et de Pologne*, à penser ensemble l'histoire des juifs, et celle du reste de l'humanité. Cette voie devait être élargie par

⁴ Caroline Rolland-Diamond, « Sociohistoire des Black Studies Departments », IdeAs [En ligne], 2 | Été 2012, mis en ligne le 22 juin 2012. Gaïdz Minassian, *Trois mille ans d'historiographie arménienne. Marquer le temps et l'espace*, Paris, CNRS Éditions, 2015.

⁵ Jean Baubérot, « Le protestantisme français et son historiographie », *Archives de sciences sociales des religions*, 1984, vol. 58, n° 2, p. 175-186

⁶ Yosef Hayim Yerushalmi explique que la perspective de restauration d'une nation étant considérée comme une utopie aussi : « De toutes les histoires, celle du peuple juif fut réfractaire à la sécularisation, parce qu'elle seule, en tant qu'histoire nationale, était considérée comme sacrée », dans *Zakhor. Histoire juive et mémoire juive*, Paris, Gallimard, p. 106.

⁷ Depuis 1880 paraît *La Revue des Études juives*.

⁸ Auguste Chirac, *Les rois de la république. Histoire des juiveries*, vol. 1 : *Synthèse historique et monographies* ; vol. 2 *Synthèse ethnologique, monographies et conclusions*, Paris, P. Arnould, 1883 et 1886.

⁹ Denis Charbit, « Histoire et historiens », dans Élie Barnavi, Saül Friedländer, *Les Juifs et le XX^e siècle. Dictionnaire critique*, Paris, Calmann-Lévy, 2000, p. 105. Voir aussi l'introduction d'Antoine Germa, Benjamin Lellouch, Évelyne Patlagean, *Les juifs dans l'histoire*, Seyssel, Champ Vallon, 2001, p. 9-21. Sur les juifs de France existe une très vaste littérature scientifique. Voir notamment : Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Le Seuil, 1997 ; Jean-Jacques Becker et Annette Wieviorka, *Les Juifs de France. De la Révolution française à nos jours*, (2 vol.), Paris, Liana Levi, 1998. Pour la Pologne, Daniel Tollet, *Être juif en Pologne. Mille ans d'histoire : du Moyen Âge à 1939*, Paris, Albin Michel, 2010.

¹⁰ Simon Doubnov, *Précis d'histoire juive des origines à 1934*, (1^{ère} éd. Paris, Cahiers Juifs, 1936), Paris, Cerf, réédition, 1992, p. 9-10.

Salo W. Baron (1895-1989), auteur d'une monumentale *Histoire des Juifs* en dix-huit volumes. Cet historien, premier spécialiste d'histoire juive au sein d'une université américaine, se déclarait favorable à une « normalisation » de l'histoire du judaïsme refusant aussi bien l'approche « lacrymale » que, selon ses propres termes, « le postulat d'une nation unique dans sa destinée¹¹ ».

Cette perspective fut sérieusement bouleversée par la Seconde Guerre mondiale et la Shoah à l'origine d'un véritable tournant épistémologique¹². La normalisation qu'appelait Salo Baron de ses vœux n'était plus à l'ordre du jour. Pour les juifs, comme pour les Arméniens quelques décennies auparavant, le génocide représenta une césure majeure qui posait la question même du sens de l'histoire : « Comment l'histoire pourrait-elle être désormais un progrès quand elle se traduit par l'extermination d'un peuple¹³ ? » L'impossibilité de continuer « comme avant », et notamment dans la posture du scientifique « au-dessus de la mêlée », déjà fortement contrariée par l'antisémitisme depuis le XIX^e siècle, s'imposa d'autant plus aux historiens juifs qu'ils avaient souffert des persécutions.

Pour la poignée d'historiens travaillant sur ces sujets, faire l'histoire de la Shoah devait répondre à plusieurs impératifs éthiques et politiques : faire connaître ce qu'avaient enduré les victimes, établir les responsabilités des différents bourreaux, demander réparation¹⁴. Autour de la double interrogation du comment et du pourquoi, une première génération d'historiens se lança dans l'étude de la Solution finale ou de ses origines, plus ou moins lointaines. Jules Isaac, célèbre auteur de manuels d'histoire, consacra le reste de son existence à enquêter sur les racines de l'antisémitisme qu'il identifiait dans la tradition chrétienne¹⁵. En général, les pratiques scientifiques furent accompagnées d'un militantisme tout court, politique ou associatif. Artisan, avant-guerre, du rapprochement franco-allemand, Jules Isaac s'investit en faveur des Amitiés judéo-chrétiennes¹⁶. La Seconde Guerre mondiale accéléra également le processus de judiciarisation de l'Histoire. Dès le procès de Nuremberg, des historiens juifs furent ainsi sollicités comme experts ou témoins. À un moment où les sociétés cherchaient plutôt à tourner la page et les politiques à fuir leurs responsabilités, conduire des recherches sur le génocide des juifs, sur l'antisémitisme, au prix souvent d'un réel isolement académique, représentait indéniablement une forme d'engagement. Après la soutenance de sa thèse en 1964, Léon Poliakov entendit Fernand Braudel lui expliquer : « Tant que vous vous occuperez d'antisémitisme, vous n'avancerez pas chez moi¹⁷. » De fait, l'histoire de l'antisémitisme et de la Shoah devait longtemps rester marginale et ne progresser que grâce à quelques chercheurs indépendants tels que Serge Klarsfeld. Son engagement multiforme sur les terrains associatif, judiciaire, mémoriel et scientifique contribua à installer l'idée de l'unicité absolue de la Shoah.

¹¹ Denis Charbit, *op. cit.*

¹² Henry Rousso, *La dernière catastrophe. L'histoire, le présent, le contemporain*, Paris, Gallimard, 2012.

¹³ Gaïdz Minassian, *op. cit.*, p. 229.

¹⁴ Ces desseins président à la création du Centre de documentation juive contemporaine par Isaac Schneersohn.

¹⁵ André Kaspi, *Jules Isaac ou la passion de la vérité*, Paris, Plon, 2002.

¹⁶ Il publie successivement *Jésus et Israël*, en 1948 ; *Genèse de l'antisémitisme*, en 1956 ; *L'Enseignement du mépris*, en 1962.

¹⁷ Rapporté par Léon Poliakov dans *L'Auberge des musiciens. Mémoires*, Paris, Mazarine, 1981, p. 184.

Mémoire des génocides et antiracisme

À partir des années 1990, comme cela a été amplement documenté, la Seconde Guerre mondiale et la Shoah occupèrent une place de plus en plus considérable dans l'espace public, entre procès, commémorations officielles, fictions cinématographiques ou littéraires. Grâce, aussi, aux efforts du monde juif et d'anciens déportés pour contrecarrer l'émergence du négationnisme¹⁸. Loin de s'éloigner, le passé de la Seconde Guerre mondiale et du génocide devint de plus en plus présent, la Shoah finissant par occuper une place considérable dans l'imaginaire occidental¹⁹. La Shoah, « événement fondateur en négatif », selon Paul Ricœur, devient une forme de matrice interprétative et mémorielle d'autres événements dramatiques de l'Histoire, qu'il s'agisse de l'esclavage, des Arméniens ou encore de la décolonisation²⁰.

La décennie fut aussi caractérisée par des revendications mémorielles portées par d'autres minorités, dites « visibles », notamment à propos de la guerre d'Algérie ou de l'histoire de l'esclavage, dans une posture commune de victime²¹. Revendiquant une parité de traitement avec les politiques mémorielles mises en place autour de la Shoah, les associations considéraient, à leur tour, que l'exhumation du passé criminel des colonisateurs et la reconnaissance par la France de ses responsabilités – comme Jacques Chirac l'avait fait pour Vichy en 1995 – étaient un préalable dans la lutte contre le racisme et les discriminations. Cette revendication fut relayée par de nombreux historiens sous forme d'appels et de pétitions où l'on affirmait que le devoir de mémoire « ne devait connaître aucune discrimination de forme et de lieu²² ». La requête d'une égalité des politiques publiques et mémorielles dans le traitement des tragédies liées à l'esclavage et à la colonisation jointe à l'exigence de « vérité historique » était considérée par les porte-paroles des associations antiracistes comme une forme de réparation symbolique doublée de vertus préventives en matière de racisme. En 1996, le président du MRAP écrivait à propos du massacre du 17 octobre 1961 : « Combattre l'oubli d'hier, c'est combattre le racisme d'aujourd'hui (...). Cette amnésie collective est aussi un vecteur puissant du racisme anti-maghrébin et plus précisément anti-algérien, actuel²³. » L'adoption de quelques lois mémorielles permit de satisfaire à bon compte, quoique partiellement, des revendications d'égalité de traitement tout en évitant d'affronter les vraies questions, soit celles des discriminations au présent.

En revanche, la remémoration n'a pas produit les effets escomptés. La mémoire, « mot fétiche du XX^e siècle²⁴ », a donc été perçue comme une forme de médecine préventive contre le retour d'atrocités, d'où la prescription d'un « devoir de mémoire », injonction omniprésente lors des années 1990, puis critiquée par une partie des historiens et des enseignants. Sans remettre en question l'intérêt des

¹⁸ Annette Wieviorka, *L'ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

¹⁹ Sur les temps de ce réveil mémoriel, deux approches différentes : Annette Wieviorka, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2003 (1^{ère} ed. 1992) ; François Azouvi, *Le mythe du grand silence : Auschwitz, les Français, la mémoire*, Paris, Fayard, 2012.

²⁰ *Historiographies*, art. cit., p. 921.

²¹ Sur l'affirmation de ce paradigme victimaire : Didier Fassin et Richard Rechtman, *L'Empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*, Paris, Flammarion, 2007.

²² Appel paru le 31 octobre 2000 dans *L'Humanité*. Cité dans Sébastien Ledoux, *Le devoir de mémoire. Une formule et son histoire*, Paris, CNRS Éditions, 2016. p. 189.

²³ *Ibid.*, p. 187.

²⁴ Henry Rousso, *op. cit.*, p. 29.

recherches qui ont accompagné, en général, ces différents réveils mémoriels, il y a lieu de s'interroger sur l'efficacité de la religion civile de la mémoire devant la persistance de crimes racistes et antisémites dans les démocraties²⁵, et de violences extrêmes dans différentes parties du monde. Dès 1995, Tzvetan Todorov observait à propos de l'ex-Yougoslavie, que « la répétition rituelle du "il ne faut pas oublier" n'a aucune incidence visible sur les processus de purification ethnique, de tortures et d'exécutions massives qui se produisent, pendant le même temps à l'intérieur de l'Europe²⁶ ». C'est à un constat analogue, et tout aussi désabusé que Raul Hilberg devait arriver, dans la dernière édition de *La destruction des Juifs d'Europe*, à propos du génocide rwandais : « Le désastre des Tutsis s'est déroulé au vu et au su du monde. Aucune crise mondiale n'a éclipsé l'événement. Aucun manque d'avion ou d'hommes n'entravait une riposte. Le défi était lancé. Il n'a pas été relevé. » Et de conclure : « L'histoire s'est répétée²⁷. »

Les victimes des différentes formes de violence, leurs porte-paroles et leurs historiens ont indéniablement fondé trop d'espoir sur les vertus humanistes et civilisatrices d'une mémoire individuelle et collective des grandes catastrophes du XX^e siècle²⁸. Apparues pour l'essentiel dans les pays anglo-saxons, les *Genocide Studies*, comme la plupart des approches comparatives, ont permis des avancées sur le plan heuristique et ont contribué à mettre au jour des violences de masse occultées, en particulier dans le monde colonial²⁹. Cependant, des critiques ont également surgi quant à la difficulté de construire une théorie à partir de phénomènes hétérogènes, relativement peu nombreux, d'aucun proposant plutôt des approches différenciées, voire « désagrégées³⁰ ». En revanche, il est permis d'être dubitatif quant à leur capacité à influencer sur le cours des événements pour empêcher le retour de phénomènes d'intolérance et de violences extrêmes à caractère ethnique ou religieux. Si l'introduction dans les programmes scolaires de l'histoire des génocides ou de l'esclavage constitue une avancée réelle, il serait dangereux, voire même contreproductif, de considérer ces événements comme une voie d'accès exclusive, ou principale, dans la perspective d'une lutte contre le racisme. Postuler l'existence d'un inévitable *continuum* du préjugé au crime de masse serait une simplification abusive, fâcheuse d'un point de vue scientifique et inefficace d'un point de vue citoyen et la transmission d'un savoir critique ne saurait faire l'impasse sur la complexité des phénomènes historiques, y compris au niveau du lycée. Pas plus que la connaissance de la Shoah ne vaccine contre l'antisémitisme, celle des traites négrières et des crimes coloniaux ne constitue, en tant que telle, le vecteur d'une éducation antiraciste. Si les préjugés raciaux sont une composante importante de certains génocides (Shoah,

²⁵ La liste serait fort longue – de la rue Copernic en octobre 1980 au Musée juif de Bruxelles en mai 2014, de la mort d'Ilan Halimi en janvier 2006 à l'attaque d'une école juive par Mohamed Merah en octobre 2012 jusqu'à l'Hypercashier en 2015 – pour ne citer que quelques exemples.

²⁶ Sébastien Ledoux, *op. cit.*. La formule fut critiquée dès 1994, dans le livre d'Henry Rousso et Éric Conan, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Fayard, 1994.

²⁷ Raul Hilberg, *La destruction des Juifs d'Europe*, vol. III, Paris, Folio Histoire, 2006, p. 2244.

²⁸ Pour une critique de « l'illusion de la communion cathartique », voir Sandrine Lefranc, « Un tribunal des larmes. La Commission sud-africaine « Vérité et Réconciliation », *La vie des idées*, le 8 octobre 2013, <http://www.laviedesidees.fr/Un-tribunal-des-larmes.html> (consulté le 28 mars 2017).

²⁹ Bernard Bruneteau, *ibid.*, p. 9.

³⁰ Pour une approche critique de la « deuxième génération » des *Genocide Studies*, Scott Strauss « Second-Generation Comparative Research on Genocide », dans *World Politics*, vol. 59, April 2007, n° 3, p. 476-501. Pour une approche plus large, Violence de masse et Résistance, Réseau de recherche, <http://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/>.

génocide arménien, élimination des Tziganes), ils n'entrent pas en ligne de compte dans d'autres contextes de violences de masse et de crimes contre l'humanité. Surtout, les doctrines ou idéologies raciales sont d'autant plus pernicieuses qu'elles se présentent sous les apparences de l'innocuité ou de manière camouflée. Entre la plaisanterie raciste et les crimes de masse existe toute une gradation d'attitudes d'inégale gravité, mais contraires aux valeurs démocratiques et, s'agissant de la France, aux conceptions d'une République favorisant le « vivre ensemble ». Il convient de ne pas confondre la partie avec le tout et, en l'occurrence, les manifestations paroxystiques d'un phénomène avec le phénomène tout court. Affronter la question du racisme et de l'antisémitisme en s'attachant principalement aux génocides reviendrait à aborder l'histoire du communisme uniquement par la période stalinienne ou celle des musulmans en partant du terrorisme islamiste.

Quel enseignement ?

Ces réflexions incitent à penser que l'enseignement des génocides et des crimes de masse doit donc s'intégrer dans une perspective plus large d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, où les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de recherche devraient jouer un rôle de premier plan. Cet enseignement devrait être conçu pour un large public qui pourrait, outre les étudiants, rassembler des catégories professionnelles plus particulièrement concernées par ces questions : enseignants, éducateurs, policiers, magistrats, responsables associatifs. Vaste programme, certes, pour lequel existe un important capital de savoir, quoique porté par des enseignants-chercheurs encore trop peu nombreux. De fait, malgré l'omniprésence des enjeux mémoriels dans le débat public et les sollicitations multiples dont les historiens sont l'objet, les moyens en matière de postes et d'aides à la recherche n'ont pas suivi, d'où la multiplication de cabinets d'experts plus ou moins sérieux, amenés à intervenir sur des questions extrêmement sensibles.

Jusqu'ici, les pouvoirs publics ont, dans une large mesure, délégué cette mission d'éducation aux associations antiracistes et aux Mémoriaux, lesquels, au demeurant, travaillent souvent de manière fructueuse avec les universités³¹. Au lieu de répondre, souvent dans l'urgence, à une demande sociale, il serait préférable que les établissements d'enseignement supérieur et de recherche soient en mesure de l'anticiper en proposant, autour de ces questions, une offre de formation fondée sur des recherches dont les modalités de transmission ont été réfléchies. Si l'illusion de neutralité absolue des chercheurs en sciences sociales a justement été critiquée, il n'en reste pas moins que les historiens s'efforcent, moyennant des méthodologies rigoureuses, de proposer des analyses au plus près des faits, susceptibles de leur octroyer quelque supplément de légitimité par rapport à une parole militante. Par le capital de savoir et de savoir-faire dont les enseignants chercheurs sont dépositaires, par l'indépendance et la laïcité qui caractérisent les universités, celles-ci sont les plus à même de concevoir une réponse cohérente de prévention et d'éducation contre les préjugés.

³¹ De fait, il n'est pas question de l'enseignement supérieur dans la Contribution du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le rapport de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), *La lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie*, Paris, La Documentation française, 2015.

De nombreuses enquêtes montrent que les enseignants sont souvent démunis face aux manifestations de racisme et d'antisémitisme dans les établissements scolaires. En outre, l'institution a tardé à prendre en compte la réalité des discriminations dans le système scolaire³². Dans le rapport 2015 de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, les recommandations pour « l'éducation à la tolérance et la découverte de l'altérité » sont marquées au coin du bon sens : prise en compte du « passé composé » de la France, nécessaire enseignement de l'histoire de l'immigration et des métissages, enseignement du fait religieux et étude des discriminations. Plus discutable, pour les raisons déjà évoquées, apparaît la préconisation suivant laquelle « les pouvoirs publics devront s'assurer du traitement équilibré des différentes "mémoires" attachées à la population française, en ayant à l'esprit que le contraire de la mémoire est l'oubli et que cet "oubli" est préjudiciable³³ ». En revanche, on ne trouve pas grand-chose sur ce qu'il convient d'enseigner à propos du racisme.

Quel savoir « positif » opposer à la négativité des « doctrines de haine » ? La question n'est pas simple ni nouvelle. Albert Memmi comparait l'antisémitisme à « certains vieux monuments, énormes et laids, que personne ne songe plus à détruire, tant leur vieillesse et leur masse semblent défier, excéder les forces des démolisseurs³⁴ ». La métaphore vaut assurément pour d'autres formes de stigmatisations, même si l'hostilité antijuive s'inscrit dans une perspective de longue durée sans équivalent.

Il conviendrait donc d'aborder la question des racismes comme une construction sociale dont il s'agit de comprendre les mécanismes par un examen des discours et des pratiques. En ces temps où apparaît la notion contestable de « post-vérité », examiner les processus de sédimentation, de circulation et de transformation des préjugés, apprendre à repérer les avatars successifs des « mythes » de la race et des « antisémythes³⁵ », constitue un exercice intellectuel fécond pour l'apprentissage d'une pensée critique, et indispensable pour repérer les implicites de certaines formes de propagande contemporaine. On pense notamment au racisme différentialiste dont certaines minorités visibles sont la cible, ou aux contenus antisémites véhiculés par certaines figures populaires de l'internet, dont le décryptage nécessite parfois de connaître la rhétorique de l'antisémitisme de plume³⁶. L'histoire des mensonges, dans une perspective citoyenne, est assurément plus efficace que des vérités assénées sous forme de morale qu'il s'agisse des *Protocoles des Sages de Sion*, des « juifs négriers »³⁷, de « la traite des blanches »³⁸, du « projet d'invasion arabomusulmane », etc. Elle peut représenter une voie d'accès à l'analyse critique de la désinformation telle qu'elle prolifère sur internet. L'analyse des pratiques n'est pas moins indispensable que celle des discours, en particulier autour de la question du rôle de l'État et de l'articulation entre régimes politiques et racisme. Au croisement de l'histoire et de la sociologie, l'étude des discriminations permet d'aborder la question

³² Fabrice Dhume-Sonzogni, *Racisme, antisémitisme et « communautarisme » ? L'école à l'épreuve des faits*, Paris, L'Harmattan, 2007.

³³ CNCDH, *ibid.*, p. 61

³⁴ Albert Memmi, *Portrait d'un juif*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1962, p. 58.

³⁵ D'où l'intérêt des perspectives d'histoire culturelle : Marie-Anne Matard-Bonucci (dir.), *Antisémythes, L'image des juifs entre culture et politique, 1848-1939*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2005.

³⁶ Pierre-André Taguieff (dir.), *L'antisémitisme de plume*, Paris, Berg International, 1999.

³⁷ Voir par Pap Ndiaye, dans *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008, p. 441-445.

³⁸ Jean-Michel Chaumont, *Le mythe de la traite des blanches. Enquête sur la fabrication d'un fléau*, Paris, La Découverte, 2009.

de l'antiracisme, des limites des dispositions légales et des politiques publiques, et de l'articulation entre question sociale et question raciale³⁹.

Considérer que les génocides ne sont pas la meilleure porte d'accès aux questions de racisme ne signifie pas, bien évidemment, minorer les épisodes de violence, y compris dans leur dimension paroxystique. Il importe de les inscrire dans un cadre plus global permettant d'historiciser les relations entre groupes humains, entre majorité et minorités, mais aussi entre minorités, en considérant les ponts autant que les murs. Sous cet angle, l'histoire de l'antiracisme constitue un observatoire permettant de repérer des convergences entre minorités autour de la défense des droits de l'Homme⁴⁰ : comme la solidarité de certains dreyfusards et juifs avec les Arméniens persécutés ou encore aux États-Unis, le soutien apporté par les juifs aux Noirs dans le combat pour l'égalité des droits⁴¹. L'histoire intellectuelle de l'antiracisme montre aussi des emprunts et des influences réciproques, par exemple entre Frantz Fanon et Jean-Paul Sartre. Certains itinéraires individuels illustrent aussi pareilles confluences : Albert Memmi, défenseur des mouvements indépendantistes d'après-guerre, et penseur de la condition des juifs au miroir de celle des colonisés. Ou encore Pierre Vidal-Naquet engagé contre la torture en Algérie, pour la paix au Moyen-Orient et contre le négationnisme, nouvel avatar de l'antisémitisme. Dans un essai stimulant, Nicole Lapierre proposait une « anthropologie de l'empathie, invitant à l'examen des "causes communes", en suivant quelques figures emblématiques tels W.E.B Du Bois, ou encore Paul Robeson⁴². En suscitant des recherches et en déplaçant la focale sur ces figures de médiateurs, savants et militants, il ne s'agit pas tant de proposer un contre-récit "lumineux" à opposer à la sombre histoire du racisme, mais d'identifier, à travers ces formes d'engagement, un socle de valeurs communes. Un autre déplacement productif peut consister, moyennant une approche plus structurale, à dévoiler des parallélismes en considérant de manière comparée les minorités : pour en souligner, les ressemblances, au-delà des étiquettes qui essentialisent la diversité ; pour montrer les procédures récurrentes de stigmatisation et les stratégies souvent semblables pour y faire face ; pour éclairer les variations des catégories raciales et du statut des minorités suivant les contextes sociaux et culturels⁴³. Entre décentrement, déconstruction et décloisonnement, l'histoire du racisme et de l'antisémitisme doit être abordée comme un objet d'histoire totale, banal dans son mode de fonctionnement, mais d'une complexité telle qu'elle rend impossible toute approche réductrice qui réduirait la question à l'un de ses enjeux.

Décloisonner les recherches

Force est de constater qu'à l'exception des études de genre, la question des discriminations et des racismes n'a pas suscité, en France, pour le moment, de

³⁹ Cris Beauchemin, Christelle Hamel, Patrick Simon, *Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*, Paris, INED, 2016.

⁴⁰ Emmanuel Debono, *Aux origines de l'antiracisme : la LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

⁴¹ Emmanuel Naquet, « Quelques défenseurs des droits de l'Homme face à la cause arménienne (fin XIX^e - début XX^e siècles) », *Études arméniennes contemporaines*, n° 2, 2013, p. 43-61. Vincent Duclert, *La France face au génocide des Arméniens*, Paris, Fayard, 2015. Voir le numéro spécial d'*Archives juives*, « Juifs et Arméniens en France. Destins croisés (1914-1945) », n° 1, vol. 48, 2015.

⁴² Nicole Lapierre, *Causes communes. Des Juifs et des Noirs*, Paris, Stock, 2011.

⁴³ Voir Pierre Birnbaum, *Les deux maisons. Essai sur la citoyenneté des Juifs (en France et aux États-Unis)*, Paris, Gallimard, 2012. Du même auteur, *Sur la corde raide. Parcours juifs entre exil et citoyenneté*, Paris, Flammarion, 2002.

structuration du milieu universitaire y compris sous un angle partiel du type *Holocaust Studies* ou *Black Studies*⁴⁴. Jusqu'ici, les recherches relatives à ces sujets ont été menées, pour l'essentiel, dans des institutions ou des programmes répondant à des logiques d'« aires culturelles » ou moyennant des approches thématiques telles que les politiques de la ville, de l'emploi, des migrations, etc. Ce type d'organisation de la recherche a le mérite d'éviter les effets de loupe et de ramener les questions étudiées à de justes proportions. L'histoire des juifs, des Arméniens ou des Tziganes ne saurait être appréhendée au prisme exclusif des génocides, pas plus que celle des migrations ne doit être réduite à la seule perspective de la xénophobie. L'histoire de la colonisation et des empires ne se réduit pas à la question raciale même si, dans ce dernier cas, celle-ci est la condition de celle-là, de même, qu'en retour, l'expérience coloniale a nourri l'imaginaire politique raciste. Mais cette structuration a également contribué à un certain cloisonnement des recherches touchant aux discriminations et aux racismes. Si l'on excepte la question judéo-arabe qui a fait l'objet de fécondes collaborations entre chercheurs de spécialités différentes⁴⁵ ou celle des relations interreligieuses, les logiques de spécialisation ont fini par créer un vrai fossé entre les spécialistes des minorités « visibles » et ceux travaillant sur le monde juif et l'antisémitisme, fossé peu propice à la compréhension des mécanismes communs et des singularités des processus de stigmatisation affectant les minorités. Or, l'étude en parallèle des idéologies et des doctrines de haine est aussi une piste extrêmement féconde et encore trop peu empruntée⁴⁶. Curieusement, alors que la plupart des grandes enquêtes d'opinion relatives à ces sujets les appréhendent, à juste titre, dans une perspective croisée et comparative, les historiens restent souvent enfermés dans leur spécialité, contribuant sans doute, bien qu'involontairement aux phénomènes de concurrence des mémoires critiqués par ailleurs⁴⁷. En s'inspirant de la démarche de certains sociologues qui se sont efforcés de penser la question des préjugés et des discriminations au prisme d'une lecture plus englobante de la « relation à l'Autre⁴⁸ », il est aujourd'hui important et urgent de multiplier les formes de synergies et de collaboration pour construire une histoire globale des racismes et de la xénophobie. Cette histoire, condition même de leur intelligibilité, passe par la mise en commun des expériences et des savoirs pour « faire circuler au-dessus des petites boîtes closes

⁴⁴ Voir le plaidoyer de Pap Ndiaye pour des « *Black Studies* » à la française dans *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

⁴⁵ Abdelwahab Meddeb, Benjamin Stora, *Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours*, Paris, Albin Michel, 2013. Aussi, Frédéric Abécassis, Karima Dirèche, actes du colloque international « Migrations, identité et modernité au Maghreb », organisé à Essaouira du 17 au 20 mars 2010. <http://sites.google.com/site/migrationsidentitemodernite/home> ; voir également la collection publiée dans le cadre du projet Aladin « Histoire partagée » chez Tallandier. Joëlle Allouche-Benayoun et Geneviève Dermenjian (dir.), *Les Juifs d'Algérie : une histoire de ruptures*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, « Le temps de l'histoire », 2015.

⁴⁶ Jean Baubérot « Antisémitisme et antiprotestantisme de la "République des Républicains" à l'affaire Dreyfus », *Archives Juives*, n° 1, 2016, vol. 49, p. 114-133.

⁴⁷ Jean-Michel Chaumont, *La Concurrence des victimes, Génocide, identité et reconnaissance*, Paris, La Découverte, 1991.

⁴⁸ Pour une approche épistémologique et méthodologique : Dominique Schnapper, *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1998. Parmi les chercheurs contemporains qui ont appréhendé de manière fructueuse ces questions dans une perspective globale, les sociologues et politistes (Colette Guillaumin, Pierre-André Taguieff, Michel Wieviorka) sont plus nombreux que les historiens (Gérard Noiriel, dans une perspective de socio-histoire et dans une perspective d'histoire des idées, Carole Reynaud-Paligot). Récemment, Jean-Frédéric Schaub, *Pour une histoire politique de la race*, Paris, Seuil, 2015.

où les spécialistes opèrent, toutes fenêtres fermées, le grand courant d'un esprit commun⁴⁹ ».

L'auteur

Professeure d'histoire contemporaine à Paris 8, membre de l'Institut universitaire de France, Marie-Anne Matard-Bonucci est rattachée à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP) et chercheur associée au Centre d'histoire de Sciences Po. Référente « racisme et antisémitisme » à Paris 8, ses recherches portent sur le fascisme, l'antisémitisme en Italie et en France et les phénomènes de violences politiques et sociales. Elle est notamment l'auteur de *L'Italie fasciste et la persécution des Juifs* (2007, réed. PUF, 2012). Elle a dirigé le numéro spécial de la *Revue d'Histoire moderne et contemporaine* « L'Antisémitisme : un éternel retour ? » (2015/2-3) et, a récemment codirigé, *Democrazia insicura. Violenze, repressioni e Stato di diritto nella storia della Repubblica (1945-1995)* (Rome, Donzelli, 2017).

Résumé

Comment la recherche et l'enseignement de l'histoire peuvent-ils contribuer à lutter contre le racisme et l'antisémitisme ? Après un bref bilan de différentes approches concernant l'histoire des minorités et des génocides et une critique des espoirs excessifs fondés sur les politiques de la mémoire, l'auteur propose quelques pistes pour que les universités s'investissent plus efficacement sur ces questions.

Mots clés : racisme ; antisémitisme ; Juifs ; Shoah ; antiracisme.

Abstract

How can historical research and teaching contribute to the fight against racism and anti-Semitism? Following a brief review of the various approaches to the history of minorities and genocides and a critique of the excessive hopes that have been placed on memory policies, the author offers a few avenues that will allow universities to become more effectively involved in these issues.

Keywords: Racism; Anti-Semitism; Jews; Holocaust; Anti-Racism.

Pour citer cet article : Marie-Anne Matard-Bonucci, « L'histoire devant le racisme et l'antisémitisme », *Histoire@Politique*, n° 31, janvier-avril 2017 [en ligne, www.histoire-politique.fr]

⁴⁹ Formule de Lucien Febvre, lettre de 1933 « Contre l'esprit de spécialité », dans *Combats pour l'Histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 106.